

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.
4 — 32 — —	Express.
4 — 1 — —	matin, Express-Poste.
10 — 28 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 51 — —	Omnibus.
6 — 6 — —	soir, Omnibus.
9 — 23 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans l'Univers :

Nous recevons des lettres de Constantinople du 28 et du 29 juillet. Voici ces lettres. On se rappelle qu'une dépêche télégraphique du 31 juillet a annoncé qu'un changement de ministère venait d'avoir lieu à Constantinople. On trouvera plus loin une dépêche de Vienne, du 6, donnant des nouvelles de Constantinople du 5 août, et annonçant que M. Thouvenel a retiré son pavillon :

Constantinople, ce 27 juillet.

M. Thouvenel a adressé à la Porte une protestation sous forme d'instruction au premier drogman de l'ambassade. Dans cet acte, le représentant de la France constate la conduite déloyale du ministère ottoman, à son égard, dans les dernières négociations au sujet des élections de la Moldavie; il résume les divers incidents de la semaine, récapitule les motifs qui l'ont empêché d'accepter la conférence proposée, fait ressortir tout ce que la manière d'agir de ses collègues d'Angleterre et d'Autriche a eu d'inconvenant et de peu conforme aux règles et usages diplomatiques, proteste contre leur ingérence directe et la violation de l'indépendance de la Turquie (indépendance rachetée au prix du sang français), par leur présence au conseil des ministres du 18 juillet, et par l'étrange et inqualifiable déclaration au moyen de laquelle ces messieurs ont cru pouvoir dégager la responsabilité de Reschid-Pacha en l'assumant tout entière sur eux et en voulant ainsi la liberté d'action des ministres du Sultan. M. Thouvenel finit en se référant à la note identique du 25 juin qui rend la Porte seule responsable de l'exécution dans les Principautés du firman de convocation des Divans *ad hoc*. Quant au fond même de la question, M. Thouvenel réserve l'opinion et la décision de son gouvernement.

M. de Boutenief est également protesté, mais en des termes plus modérés et plus restrictifs que l'ambassadeur de France. Il se borne à répéter et confirmer la déclaration contenue dans la note identique, qu'il considère la Porte comme entièrement et exclusivement responsable de l'application qu'aura reçue le firman de convocation des Divans *ad hoc*, en ce qui concerne l'élection des députés. Le ministre de Sardaigne et le chargé d'affaires de Prusse ont suivi l'exemple de leurs collègues de France et de Russie, et ont exprimé leur désapprobation des deux documents qui ont été échangés dans la soirée du 18 entre Reschid-Pacha et les représentants d'Angleterre et d'Autriche. Je vous envoie avec cette lettre une copie presque textuelle de ces deux curieuses pièces : la première contient une proposition de la Porte d'ajourner de nouveau les élections à quinze jours; par la seconde lord Stratford et M. de Prokesch rejettent cette proposition et prennent l'engagement de partager avec la Porte la responsabilité des conséquences que peut avoir pour elle le refus de satisfaire aux vœux et aux demandes de la France.

La conduite tortueuse et à double face que, dès son entrée au Ministère, Reschid-Pacha a cru devoir adopter dans cette question des Principautés, fait aussi peu d'honneur à son caractère d'homme d'Etat qu'à son patriotisme. S'il croit que les intérêts de son pays sont sérieusement menacés par la perspective de l'union, il aurait dû avoir le courage de le dire hautement et de se déclarer sans détour, sans ambage, pour la politique qui tend à écarter cette union à tout prix; il aurait dû agir ainsi au risque de compromettre sa position personnelle et de descendre encore une fois, mais avec honneur de ce faite du pouvoir auquel il tient tant. Qu'aurait-il gagné en voulant contenter tout le monde, si ce n'est de mécontenter tout le monde, comme c'est

le cas dans la présente occasion. Aux ambassades d'Angleterre et d'Autriche on lui reproche d'avoir aggravé la situation par un manque complet de fermeté et de sincérité; tandis que les autres représentants l'accusent, et non sans raison, de leur avoir, jusqu'au dernier moment, donné le change sur la détermination à laquelle il devait s'arrêter. C'est ainsi qu'il a désapprouvé plus d'une fois les excès de zèle auxquels s'est laissé aller le prince Vogoridès; qu'il lui a donné, dans ses conversations avec des membres du corps diplomatique, les épithètes les moins flatteuses, tandis qu'il le laissait faire en applaudissant, à part soi, aux résultats défavorables à l'union que devait avoir sa conduite. Le lendemain même du jour où l'on avait décidé de passer outre sans tenir compte des plaintes et des réclamations de la France, le jour même où les élections devaient commencer en Moldavie, Reschid-Pacha ne disait-il pas à des diplomates que la résolution de la veille avait mécontentés: « après tout les élections ne sont pas encore faites, et bien qu'elles soient fixées pour aujourd'hui, il serait possible que Vogoridès les ajournât, faute d'ordre exprès et formel d'y procéder de notre part. » Samedi, le conseil rejetait les demandes de la France. Dimanche, un messenger de Reschid-Pacha se présentait chez M. Thouvenel et se confondait au nom du grand-vizir en protestations pour la France et son ambassadeur. On devine l'accueil que M. Thouvenel fit au message aussi bien qu'au messenger. Voilà précisément ce dont se plaint la France et avec raison. Elle ne demandait pas que Reschid-Pacha se fit le séide et de l'union. Elle ne lui demandait qu'un peu de loyauté dans la manière dont seraient préparées et conduites les élections, et c'est cette loyauté qu'elle n'a pu obtenir. Si Reschid-Pacha, qui ne peut plus tarder de rentrer dans la vie privée, ne fût-ce que pour quelques mois, n'y rentre qu'après avoir vu considérablement diminuer le nombre de ses partisans et de ses admirateurs, il ne devra s'en prendre qu'à lui-même et à cette *inconsistance* dont les Anglais font le défaut capital des hommes politiques. Le plus terrible ennemi de tout ambitieux, c'est lui-même.

Voici les deux pièces diplomatiques échangées dans la soirée du 18 entre Reschid-Pacha et les représentants de l'Angleterre et de l'Autriche :

I.

« LL. EE. l'ambassadeur d'Angleterre et l'internonce d'Autriche s'étant rendus au *yali* (maison de campagne) de S. A. le Grand-Visir, où se trouvait le ministre des affaires étrangères, Reschid-Pacha saisit cette occasion pour leur exposer ce qui suit :

« Les efforts de la Sublime-Porte pour aplanir le différend qui s'est élevé relativement aux élections de Moldavie étant restés infructueux, et des dépêches télégraphiques parvenues aux ambassadeurs de France et d'Angleterre étant susceptibles d'une interprétation divergente au sujet de l'entente entre les gouvernements français et anglais sur l'ajournement à huit jours des élections, ajournement qui expire aujourd'hui, la Sublime-Porte propose un nouveau délai de quinze jours pour avoir le temps d'obtenir par le télégraphe des éclaircissements sur cette entente.

II.

« L'ambassadeur d'Angleterre et l'internonce d'Autriche, tout en rendant justice à la Sublime-Porte pour ses efforts tendant à concilier le différend qui a surgi au sujet des élections de Moldavie, efforts auxquels il a été pleinement répondu de leur part, rappellent les inconvénients qui résulteraient d'un pareil retard, et regrettent que l'on ait refusé le meilleur moyen d'entente à cet égard.

« L'Ambassadeur d'Angleterre déclare en son particulier que le sens des dépêches lui semble suffisamment clair, et qu'il n'en appert nullement que l'idée d'un nouvel ajournement des élections soit dans la contemplation (*sic*) de son Gouvernement. L'internonce d'Autriche partage sur ce point l'opinion de son collègue d'Angleterre. En conséquence, ils ont conclu l'un et l'autre que la Porte ne peut pas accorder un nouvel ajournement sans sortir de la position qui lui est assignée par le prince du Traité de Paris, œuvre commune des Puissances, et ils ajoutent qu'ils ne reculent devant aucune responsabilité qui rejaillirait pour la Porte de ce refus d'ajournement.

» Emirghian, le 18 juillet 1857.

» L. STRATFORD DE REDCLIFFE.

» Baron de PROKESCH VAN OSTEN.

Avant de finir, je dois vous signaler un fait d'un autre ordre, mais qui a bien aussi son importance. L'Archevêque de Philippopoli, accusé de sentiments hostiles et malveillants à l'égard des populations bulgares soumises à sa juridiction ainsi que de nombreux abus de pouvoir, exaction, etc., a comparu hier avec ses accusateurs bulgares devant le grand conseil de justice. C'est en vain que le Patriarche grec avait réclamé pour l'Archevêque le droit d'être jugé par ses pairs. Les Turcs savent bien ce que valent les juges qui siègent au *trés-saint Synode* et ils ont voulu donner ample satisfaction aux Bulgares en traduisant l'Archevêque devant le Tribunal suprême musulman; et en sautant ainsi à pieds joints par-dessus les privilèges et immunités de l'Eglise grecque. Pauvre Eglise! tu n'as que ce que tu mérites! Kiamil-Pacha, président du conseil, a donné lecture de l'acte d'accusation. Le premier grief élevé par ses ouailles bulgares à la charge de l'Archevêque de Philippopoli c'est d'avoir fait contre elles des rapports tendant à les représenter comme prêts à demander par la force à la Porte la reconnaissance de leur autonomie.

Un autre Archevêque de Bulgarie attend aussi à Constantinople le moment de rendre compte de sa conduite. C'est M<sup>r</sup> de Fournovo. Les accusations qui s'élèvent contre lui sont bien plus graves que celles qui pèsent sur son collègue de Philippopoli. Il s'agit, non-seulement d'exactions pécuniaires, mais aussi de violences et d'immoralités d'une autre nature, qui prouveraient, si elles étaient établies, que le vœu de chasteté n'est pas précisément celui qu'observent le plus scrupuleusement les prélats de l'Eglise grecque.

Constantinople, le 29 juillet.

Dans la nuit du 27 au 28, une longue dépêche télégraphique du comte Walewski est arrivée au palais de France. L'ambassadeur de l'Empereur est invité à demander l'annulation des élections de Moldavie, et en cas de refus de la Porte, M. Thouvenel a ordre de rompre ses relations diplomatiques et de demander ses passeports.

Conformément à cette dépêche, l'ambassadeur de France a fait remettre dans la soirée d'hier, par un simple *cavass* de l'ambassade, à Ali-Ghalib-Pacha, une note officielle sous forme d'*ultimatum*, par laquelle, après avoir récapitulé les actes indignes qui ont signalé l'administration du prince Vogoridès et rappelé sa conduite déloyale dans l'affaire des élections, il demande l'annulation de ces élections et somme la Porte de lui répondre péremptoirement dans le plus bref délai.

29 juillet, huit heures du soir.

Le départ du bateau ayant été retardé de 24 heures, sur la demande de M. Thouvenel, je puis encore vous informer de ce qui s'est passé dans la journée. A l'aube du jour Reschid-Pacha a envoyé un de ses secrétaires particuliers chez lord Redcliffe et M. de Prokesch pour les engager à se concerter en-

tre eux, et à faire part à la Porte de la résolution qu'ils lui conseillent de prendre dans une aussi grave conjoncture. A l'heure où j'écris, ces messieurs sont réunis chez lord Stratford, et l'on suppose qu'ils se rendront ensemble chez Mehemet-Ali-Pacha, où se réunit en ce moment le conseil des ministres pour délibérer sur la situation. On n'est pas habitué ici à voir céder lord Stratford et l'on craint qu'il ne conseille aux Turcs de tenir bon, au risque de voir partir M. Thouvenel. Le même lord Stratford, qui a prêté avec tant de passion le concours de son influence à M. de Prokesch dans son coup de main, du 18 de ce mois, disait hier avec un aplomb sans pareil; il faut espérer que la sagesse de l'Europe prévendra des complications plus graves encore.

Pour extrait: BARRIER.

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, 7 août. — « Il se confirme que l'ambassadeur de Turquie, Kemal-Bey, est rappelé; il est remplacé par Ischan-Bey.

» L'Autriche a adressé des représentations à notre Cabinet, à cause de la protestation remise par la Prusse à Bucharest contre les élections de la Moldavie. Ces représentations ont été infructueuses.

Constantinople, 6 août. — « Les représentants de France, de Russie, de Prusse et de Sardaigne ont annoncé à la Porte-Ottomane, par des notes identiques, la rupture des relations diplomatiques et leur départ prochain.

» L'ambassadeur de Russie a retiré son pavillon le 6 à 10 heures du matin. »

Londres, 8 août. — « Hier le temps était mauvais et l'on pensait que leurs Majestés ne quitteraient pas l'île de Whigt.

« The Press, journal de M. Disraeli, condamne décidément la politique anglaise en Turquie. — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

La distribution des prix, cette fête si chère aux familles, si impatientement attendue des élèves, et si douce au cœur des mères, avait, hier, attiré au collège de notre ville une foule plus nombreuse, plus brillante que jamais. C'est que cet établissement va toujours grandissant, et que sa prospérité ne consiste pas seulement dans le nombre des élèves, mais bien plutôt dans la direction qui lui est donnée par M. Chanson.

Au point de vue de l'instruction, il marche de pair avec les meilleurs, et au point de vue de l'éducation morale, il l'emporte sur beaucoup. Ce dernier côté a, si l'on peut parler ainsi, sa bifurcation comme l'instruction; elle est appropriée aux besoins, à l'avenir de chacun. Dans cette maison, point de ces idées de fausse dignité, de ce dédain pour le travail manuel, point non plus de ces aspirations, de ces convoitises, de ces ambitions déplorables, qui sont la plaie de notre époque. Les uns travaillent, avec bonheur, sans envie, pour les carrières industrielles et commerciales; les autres, sans orgueil, tendent à des positions d'un autre ordre, d'un ordre hiérarchiquement plus élevé. Et ces divers élèves qui suivront bientôt dans la vie, une route différente, se rencontreront sans doute un jour dans la même cité, conservant les uns pour les autres cette amitié franche, et respectueuse au besoin, qui se forme au collège et ne s'efface jamais.

Tel est notre collège communal, et tel il a paru à toutes les personnes qui ont assisté à la solennité d'hier.

M. le Sous-Préfet présidait la réunion; siégeaient à ses côtés, M. le général comte de Rochefort, MM. les adjoints, M. le Président du Tribunal civil, M. le Procureur impérial, MM. les Curés de la ville, grand nombre de nos concitoyens. Lorsque le cortège entra dans la salle, la musique du collège exécuta une brillante symphonie.

M. Pottier, professeur de rhétorique a pris le premier la parole et, dans un discours aussi bien écrit que bien pensé, il a vengé les études classiques de l'espèce de dédain que leur jettent souvent les incapables. — Nous regrettons que la modestie de l'auteur prive nos lecteurs du plaisir de lire cette savante dissertation.

Après lui, M. le Sous-Préfet, avec sa parole vibrante et sympathique, est venu donner aux jeunes élèves d'affectueux conseils; tout le monde lira avec plaisir cette trop courte allocution.

« Jeunes élèves, »

» Après le noble et éloquent langage qui vient de charmer vos oreilles, je garderais le silence pour ne pas troubler la douce impression qu'il a produite sur vos esprits, si mes sympathies pour la jeunesse studieuse, et les obligations d'une présidence qui m'honore, ne me commandaient d'élever la voix, en me permettant d'espérer que d'utiles conseils peu-

vent apparaître après les inspirations du talent.

» Appelé depuis cinq ans à m'associer à cette fête des études, j'y apporte, à chaque fois, un intérêt plus vif et plus profond. Autour de moi, je remarque la même sollicitude. Il semble que cette solennité n'est pas une fête pour les élèves seulement, pour leurs familles et leurs maîtres, que c'est aussi la fête du pays tout entier.

» Quelle est la cause de cette émotion générale? D'où vient cette allégresse mêlée d'attendrissement, et d'anxiété? Pourquoi les hommes les plus graves et les plus considérables, bien qu'ils n'aient dans vos rangs ni fils ni neveux, abandonnent-ils leurs occupations pour venir assister à la distribution de ces couronnes et de ces prix? Pourquoi la récompense de vos premiers essais, qui ne sont que le reflet du savoir de vos maîtres suscite-t-elle dans le public une attente, une satisfaction, une sorte d'orgueil que n'excitent pas au même degré les encouragements réservés aux travaux des hommes faits?

» Jeunes élèves, je vais vous l'apprendre. C'est parce que la jeunesse de nos écoles est l'avenir de la Patrie.

» Le passé ne nous appartient que par le souvenir, et le souvenir s'efface; le présent nous échappe comme un éclair; l'avenir est donc le véritable domaine de l'homme. Il deviendra le vôtre, jeunes gens. Dans quelques années, la France dont le nom glorieux fait déjà battre votre cœur, la France, cette reine du monde, se livrera tout entière à votre génération. Vos pensées seront ses pensées, vos vertus, ses vertus, votre vie, sa vie.

» Si vous êtes une génération puissante et énergique, la France conservera sa puissance et son énergie, et vous aurez ajouté un anneau d'or à cette longue chaîne de gloires que l'histoire transmet d'âge en âge.

» Si, au contraire, ignorants ou énervés, vous tombez dans l'abaissement, la France, hélas! s'humilierait avec vous, et vous auriez, devant l'avenir, la honte, comme devant Dieu, la responsabilité, d'avoir terni par votre faute cette chaîne glorieuse des siècles.

» Vous comprenez maintenant, jeunes élèves, ces vives sollicitudes, ces anxietés patriotiques qui vous accompagnent dans vos études. Vous comprenez pourquoi le pays impatient de savoir ce que la nouvelle génération lui réserve, la suit du regard et du cœur, comme une tendre mère suit le petit enfant qui essaie ses premiers pas.

» Le collège est l'apprentissage de cet avenir qui vous attend. C'est là que vous faites l'essai du monde où vous exercerez un jour vos talents et vos forces. C'est là, qu'à la faveur des études en commun, au milieu des enseignements variés des sciences, des arts et des lettres, de la philosophie et de l'histoire, vous voyez se dessiner, dans vos différentes inclinations, les traits particuliers aux diverses professions que vous embrasserez. C'est là, enfin, que sous l'égide de la religion qui agrandit et perfectionne tout ce qu'elle touche, l'homme se forme, l'homme, ce candidat de l'Eternité dont la destinée est supérieure à toutes les distinctions de la terre et du temps.

» Aussi, gardez-vous bien, jeunes gens, de murmurer contre le collège: sa règle peut vous paraître sévère, ses exigences, tyranniques; mais sachez-le bien, cette exacte discipline sous laquelle vous vivez est un des éléments les plus puissants et les plus actifs de votre bonheur. C'est elle, la discipline, qui vous ménage le temps, ce trésor précieux dont on ne saurait être trop économe; c'est à elle que vous devez ces habitudes de travail, d'ordre, de régularité, de persévérance par lesquelles s'élèvent et grandissent les plus heureuses natures, et qui viennent en aide aux plus faibles pour les soutenir et les fortifier.

» Un jour viendra, et pour plusieurs il n'est pas éloigné, où débarrassés des entraves que la discipline apporte à votre liberté, vous n'aurez plus, pour diriger votre conduite, que vos propres inspirations. Lancés dans le courant des passions et le tourbillon des idées, mais fermes, inébranlables, vous vous félicitez alors d'avoir appris de bonne heure à vous commander à vous-mêmes, et puisant ainsi dans les enseignements de votre enfance la règle pratique de vos actions, vous y trouverez la base la plus sûre de vos succès et le charme le plus attrayant de vos loisirs.

» Jeunes élèves, dans quelques instants vous allez recevoir la récompense de vos généreux efforts. Parmi vous, sans doute, il en est qui rentreront au sein de leurs familles les mains vides, le front nu, le cœur serré; mais que ceux-là ne se découragent pas. L'avenir est à eux autant qu'aux vainqueurs, s'ils veulent faire un retour sérieux sur le passé, et se pénétrer de cette maxime qu'une volonté énergique, lorsqu'elle est dirigée vers le bien, atteint toujours son but.

» Encore un mot, mes amis. C'est une heureuse journée que celle où vous entendez proclamer vos noms, aux applaudissements de vos parents, de vos camarades, et de vos concitoyens. Jouissez de votre triomphe, jouissez de la joie de vos mères; mais dans l'enivrement du succès, n'oubliez pas ce que vous devez — de reconnaissance aux maîtres qui vous ont entouré de leurs soins, et soutenus par leur courage, — d'affection au chef distingué qui vous a suivis avec la sollicitude d'un père éclairé, — de dévouement à l'Empereur, protecteur des études, qu'un lien puissant rattache à votre génération, — et enfin, d'amour à cette France, votre vieille mère, qui vous regarde avec tendresse, et dont vous êtes, jeunes élèves, les plus chères espérances.

Après ce discours chaleureusement applaudi M. le Général, qui ne laisse jamais passer l'occasion de parler le langage du cœur, a rappelé aux jeunes gens que dans la vie commune qui est une vie de combat comme la vie militaire, il faut du courage, de l'abnégation et de la résignation.

Après quoi commença la distribution, elle fut interrompue de temps à autre par la musique, qui exécuta avec une admirable précision plusieurs ouvertures de nos plus beaux opéras.

Voici les noms des lauréats.

PRIX D'HONNEUR. — *Discours Français.* — Henri Daburon.

TABLEAU D'HONNEUR. — Auguste Renard, Paul Bugnet, Edmond Charbonneau, Honoré Jamet, Albert Guillot, Charles Sartoris, Camille Pasquier.

INSTRUCTION RELIGIEUSE. — *Première Division.* — Charles Denieau, Auguste Renard.

*Deuxième Division.* — Paul Bugnet, Aristide Simon.

*Troisième Division.* — Gustave Frenzer, Honoré Jamet, Edgard de St-Bazile.

*Quatrième Division. (1<sup>re</sup> Section.)* — Félix Angibault, Jules Bonnemère, (2<sup>me</sup> Section). — Ernest Taillebois, Alfred Sergé.

CLASSE DE LOGIQUE. — *Récompense unique.* — Gustave Le Blaye.

CLASSE DE RHÉTORIQUE. — *Excellence (Section des Lettres).* — Henri Daburon, (Section des Sciences). — Frédéric Bonniol.

*Discours Français (les deux Sections réunies).* — Henri Daburon, Arthur Vidal.

*Discours Latin (Section des Lettres).* — Henri Daburon, Charles Denieau.

*Vers Latin (Section des Lettres).* — Henri Daburon.

*Version Grecque (Section des Lettres).* — Henri Daburon.

*Chimie. — Histoire Naturelle (Section des Lettres).* — Henri Daburon.

*Mathématiques (Section des Sciences).* — Alphonse Normandine.

*Physique et Chimie (Section des Sciences).* — Emile Deperrière.

*Version Latine (Sections réunies).* — Henri Daburon, Charles Denieau.

*Histoire et Géographie (les 2 Sections réunies).* — Urbain Langlois, Arthur Vidal.

*Récitation Intelligente (les 2 Sections réunies).* — Henri Daburon, Arthur Vidal.

*Langues Vivantes. — Allemand. — Prix unique.* — Jules Ecot.

*Anglais. — Charles Denieau, Henri Daburon.*

CLASSE DE SECONDE. — *Section unique des Sciences.* — *Excellence du 1<sup>er</sup> Semestre.* — Edouard Tasse, Alfred Rossignol.

*Narration Française.* — Julien Sanzay.

*Version Latine.* — Frédéric Ratouis, Henri Lehoux.

*Mathématiques.* — Edouard Tasse.

*Physique et Chimie.* — Edouard Tasse.

*Histoire et Géographie.* — Alfred Rossignol.

*Récitation Intelligente.* — Alfred Rossignol.

*Langues Vivantes. — Allemand. — Edouard Tasse.*

*Anglais. — Prix unique.* — Frédéric Ratouis.

CLASSE DE TROISIÈME. — *Excellence du 1<sup>er</sup> Semestre (Section des Lettres).* — Alfred Chudeau.

*Excellence du 1<sup>er</sup> Semestre (Section des Sciences).* — Julien Sanzay, Paul Bugnet.

*Narration Française (Deux sections réunies).* — Henri Rolland, Henri Guéret.

*Vers Latins (Section des Lettres).* — Alfred Chudeau.

*Narration Latine et Thème Latin (Section des Lettres).* — Alfred Chudeau.

*Langue Grecque (Section des Lettres).* — Georges Persac.

*Version Latine (les deux sections réunies).* — Alfred Chudeau, Paul Bugnet.

*Mathématiques (Section des Sciences).* — Raymond Lemoine, Paul Bugnet.

*Physique et Chimie (Section des Sciences).* — Paul Bugnet, Henri Rolland.

Physique et Mathématiques (Section des Lettres). — Alfred Chudeau.

Histoire et Géographie (les deux sections réunies). — Alfred Chudeau, Henri Rolland.

Récitation Intelligente (les deux sections réunies). — Alfred Chudeau, Georges Persac.

Langues Vivantes. — Allemand. — Paul Bugnet. — Anglais. — Alfred Chudeau, Aristide Simon.

CLASSE DE QUATRIÈME. — Excellence du 1<sup>er</sup> Semestre. — Jules Bonnemère, Félix Angibault.

Thème Latin. — Jules Bonnemère, Félix Angibault.

Langue Grecque. — Jules Bonnemère, Félix Angibault.

Grammaire Comparée. — Félix Angibault, Jules Bonnemère.

Version Latine. — Jules Bonnemère, Léon Hourdel.

Arithmétique et Notions de Géométrie. — Jules Bonnemère, Félix Angibault.

Histoire et Géographie. — Félix Angibault, Jules Bonnemère.

Récitation Intelligente. — Félix Angibault, Léon Hourdel.

CLASSE DE CINQUIÈME. — Excellence du 1<sup>er</sup> Semestre. — Georges Servain, Edouard Joly.

Thème Latin. — Georges Servain, Edouard Joly.

Langue Française. — Georges Servain, Albert Guillot.

Langue Grecque. — Edouard Joly, Georges Servain.

Version Latine. — Edouard Joly, Georges Servain.

Arithmétique. — Edouard Joly, Albert Bourdon.

Histoire et Géographie. — Edouard Joly, Georges Servain.

Récitation Intelligente. — Georges Servain, Edouard Joly.

CLASSE DE SIXIÈME. — Excellence du 1<sup>er</sup> semestre. — Emile Proust, Charles Majesté.

Thème latin. — Jules Eveno, Raoul Boissier.

Langue française. — Emile Proust, Charles Majesté.

Langue grecque. — Emile Proust, Edmond Gautier.

Version latine. — Charles Majesté, Gustave Cathelineau.

Arithmétique. — Edmond Gautier, Louis Beyer.

Histoire et Géographie. — Raoul Boissier, Emile Proust.

Récitation intelligente. — Emile Proust, Raoul Boissier.

Écriture. — Gustave Cathelineau, Georges Berger.

CLASSE DE SEPTIÈME. — Excellence du 1<sup>er</sup> semestre. — Charles Ménier, Robert Vacquier.

Langue française. — Charles Ménier, Louis Oger.

Langue latine. — Charles Ménier, Louis Oger.

Arithmétique et principes de dessin linéaire. — Charles Ménier, Louis Oger.

Histoire. — Charles Ménier, Ernest Courtois.

Géographie. — Charles Ménier, Ernest Courtois.

Récitation intelligente. — Louis Girard, Charles Ménier.

Écriture. — Ernest Courtois, Charles Ménier.

INSTRUCTION PRIMAIRE SPÉCIALE.

Premier Cours. — Division de la deuxième année.

Excellence du 1<sup>er</sup> semestre. — Charles Sartoris, Gustave Maupoint.

Grammaire et style. — Composition française. — Narration. — Rapports. — Lettres. — Charles Sartoris, Gustave Maupoint.

Mathématiques usuelles et appliquées. — Mécanique et arpentage. — Gustave Maupoint, Charles Sartoris.

Physique. — Chimie. — Histoire naturelle. — Charles Sartoris, Victor Fischer.

Histoire et Géographie. — Charles Sartoris, Gustave Maupoint.

Dessin linéaire. — Écriture. — Comptabilité. — Charles Sartoris, Edmond Grellet, Victor Fischer.

Langue anglaise. — Victor Fischer.

Récitation intelligente. — Gustave Maupoint, Charles Sartoris.

Division de la première année. — Excellence du 1<sup>er</sup> semestre. — Prosper Sanzay, Gustave Frenzer.

Grammaire et style. — Prosper Sanzay, Gustave Frenzer.

Mathématiques usuelles. — Arpentage. — Camille Pasquier, Prosper Gouby.

Élément de physique et d'histoire naturelle. — Prosper Gouby, Anatole Berthe.

Histoire et géographie. — Clément Brossard, Prosper Sanzay.

Écriture. — Comptabilité. — Charles Guy, Prosper Sanzay.

Langue anglaise. — Prosper Sanzay, Gustave Besnard.

Dessin linéaire. — Anatole Berthe, Louis Per-

Recitation intelligente. — Charles Guy, Gustave Frenzer.

Deuxième cours primaire. — Division de la 2<sup>e</sup> année. — Excellence du 1<sup>er</sup> semestre. — Emile Bourdon, Eugène Beslot.

Langue française. — Grammaire. — Orthographe. — Analyse. — Eugène Beslot, Emile Bourdon.

Arithmétique usuelle. — Système décimal. — Alfred Sergé, Emile Corbineau.

Histoire et Géographie. — Eugène Beslot, Emile Bourdon.

Écriture et principes de dessin linéaire. — Emile Bourdon, Eugène Beslot.

Lecture intelligente avec explication. — Emile Bourdon, Eugène Beslot.

Récitation intelligente. — André Delaunay, Léon Barrabant.

Division de la première année. — Excellence du 1<sup>er</sup> semestre. — Gaston Marchant, Eugène Buleau.

Langue française. — Grammaire. — Orthographe. — Analyse. — Léon Duveau, Gaston Marchant.

Arithmétique. — Système décimal. — Léon Duveau, Eugène Buleau.

Histoire et Géographie. — Edouard Cosnard, Gaston Marchant.

Écriture. — Gaston Marchant, Eugène Buleau.

Lecture intelligente. — Gaston Marchant, Léon Duveau.

Récitation. — Edouard Cosnard, Emile Bardou.

Troisième cours primaire. — Division de la 2<sup>e</sup> année. — Excellence du 1<sup>er</sup> semestre. — Valentin Neveu, Adolphe Legué.

Langue française. — Adolphe Legué, Auguste Fontaine.

Calcul. — Auguste Fontaine, Guy Lemonnier.

Histoire. — Adolphe Legué, Auguste Fontaine.

Géographie. — Adolphe Legué, Paul Huard.

Lecture. — Adolphe Legué, Auguste Fontaine.

Écriture. — Auguste Fontaine, Adolphe Legué.

Récitation. — Adolphe Legué, Emile Capretz.

Division de la première année. — Excellence du 1<sup>er</sup> semestre. — Ambroise Gilbert, Auguste Bardou.

Principes de grammaire. — Ambroise Gilbert, Ernest Delarue.

Lecture. — Charles Barbier, Ernest Delarue.

Écriture. — Auguste Delalande, Victor Bangé.

Calcul. — Ambroise Gilbert, Charles Barbier.

Principes d'histoire et de géographie. — Ambroise Gilbert, Victor Bangé.

Récitation. — Gilbert Ambroise, Charles Barbier.

DESSIN. — Première division. — Urbain Langlois, Paul Perrot.

Deuxième division. — Edgard de Saint-Bazile, Raymond Lemoine.

MUSIQUE VOCALE. — Ernest Taillebois, Emile Buleau.

Deuxième Division. — Fernand Bersoullé, Ambroise Gilbert.

MUSIQUE INSTRUMENTALE. — Prix exceptionnel décerné à l'élève. — Edmond Charbonneau.

Première Division. — Théodule Hurtault, Edmond Grellet.

Deuxième Division. — Alphonse Renard, Aristide Simon.

Troisième Division. — Henri Thiffoine, Louis Fraimbaut.

PRIX PARTICULIERS. — Accordés aux Éléves qui ont fourni le plus de témoignages de satisfaction. — Classes Supérieures. — Edouard Tassé.

Classes de Grammaire. — Jules Bonnemère, Alphonse Renard, Albert Bourdon, Edouard Joly, Emile Peltier, Louis Raguideau, Georges Servain, Emile Proust, Raoul Boissier, Louis Girard, Charles Ménier, Gustave Maupoint, Charles Barbier, Raoul Sevin, Georges Bores, Ambroise Gilbert.

ESCRIME. — Première Division. — Georges Guérin, Deuxième Division. — Edgard De Saint-Bazile.

Dimanche soir, il y avait fête à la Visitation à l'occasion de la bénédiction d'une statue de la Vierge qu'on avait placée au-dessus de la principale porte d'entrée de l'église. Le soir, à 9 heures, au milieu d'un grand concours de curieux, le portail a été illuminé, et après des chants religieux et des cantiques, des feux du Bengale ont terminé la fête.

Les audiences du Tribunal de commerce de Saumur n'auront lieu que de quinzaine en quinzaine, à partir du 7 septembre prochain, jusqu'au 2 novembre suivant.

Encore un incendie; c'est le troisième depuis 15 jours.

Hier soir, à 5 heures, le tambour et les clairons appelaient au secours: le feu venait de se déclarer à l'Hôtel de France, dans les magasins à fourrage. Déjà une épaisse fumée s'élevait au-dessus des toits.

Dans un instant les pompes de la ville, de l'Ecole et du chemin de fer arrivèrent sur le lieu du sinis-

tre, et grâce à l'activité et au zèle de tous, au bout d'une heure on était maîtres du feu. Les autorités civiles et militaires étaient accourues au premier cri d'alarme.

Nous voudrions pouvoir citer les noms de toutes les personnes qu'on a vues travaillant au milieu des flammes. Mais nous ne le pouvons: outre un grand nombre de jeunes gens de l'Ecole et du Château qui n'ont pas quitté le foyer de l'incendie, il en est une foule de la ville dont les noms nous échappent ou qui nous sont inconnus. Toutefois, nous avons reconnu MM. Terrien, Carré, Dupays, Chevalier, Prêtre, Pillet, Ouvrard, Montmusseau, Gouby, qui, avec un dévouement et une intelligence au-dessus de tout éloge, dirigeaient les travaux.

Puissions-nous bientôt connaître tous les autres, afin de les signaler à la reconnaissance publique.

On parle de deux accidents qui seraient arrivés: un soldat du Château blessé, mais sans gravité, et un palefrenier, le sieur Rattier, tombé dans les décombres fumants et presque asphyxié. — On le dit mieux ce matin.

On impute encore ce sinistre à l'imprudence de fumeurs. La perte est évaluée approximativement à 6,000 fr. Tout était assuré.

M<sup>me</sup> veuve Lechat nous écrit, au moment de mettre sous presse, et remercie toutes les personnes qui ont montré tant de zèle et d'empressement à sauver sa propriété.

Nous apprenons qu'un incendie a eu lieu hier à Balloire, commune de Meron. Les détails nous manquent.

Pour la chronique locale: P.-M.-E. GODET.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

AFFAIRE DU COMLOT CONTRE LA VIE DE L'EMPEREUR.

Suite de l'audience du 7 août.

Après la réplique de M<sup>e</sup> DESMARETS, la cour délibère sur les conclusions qui ont été posées par M<sup>e</sup> Floquet, tendant à faire poser une question nouvelle comme résultant des débats et rend un arrêt par lequel elle rejette ces conclusions, aucun fait nouveau n'étant résulté des débats.

M. LE PRÉSIDENT, après avoir demandé aux accusés s'ils ont quelque chose à ajouter à leur défense, résume les débats.

A cinq heures, le jury entre dans la salle de ses délibérations; à cinq heures quarante minutes il rapporte son verdict. Les trois accusés sont déclarés coupables; il y a des circonstances atténuantes en faveur de Grilli et Bartolotti.

En conséquence, la cour, après avoir délibéré, condamne Paolo Tibaldi à la peine de la déportation; Giuseppe Bartolotti et Paolo Grilli à quinze ans de détention.

Les accusés entendent cet arrêt sans manifester d'émotion et se retirent en silence.

A six heures, l'audience est levée.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 10 août. — Les nouvelles de Gènes du 8 apprennent l'exécution de deux forçats et la continuation de l'effervescence qui s'est manifestée dans le bague. Un complot a été découvert qui avait pour but l'évasion des forçats à l'aide du meurtre des gardiens. Deux officiers ont été l'objet d'une tentative d'assassinat.

La Gazette del Popolo dit que les galériens sont furieux de l'insuccès de la dernière conspiration, parce que Mazzini leur avait fait espérer leur délivrance.

Havas.

BOURSE DU 8 AOUT.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 66 95.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 95 50.

BOURSE DU 10 AOUT.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 66 90.

4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 95 10.

Marché de Saumur du 8 Août.

Table with 2 columns: Commodity and Price. Includes items like Froment (hec. de 77 k.), Seigle, Orge, Avoine, Fèves, Pois blancs, etc.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**A VENDRE.**  
Une CHIENNE couchante, orange, âgée de 4 ans.  
S'adresser au bureau du journal.

Etudes de M<sup>rs</sup> SEGRIS et BEAUREPAIRE, avoués à Saumur.

**VENTE**

Par Licitation,

Le samedi 22 août 1857, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Saumur, séant au Palais-de-Justice de ladite ville, heure de midi, en sept lots dont les cinq derniers pourront être réunis,

**DE TERRAINS**

ET CONSTRUCTIONS,

Situés à Saumur, entre le quai et la place Saint-Nicolas, contenant en surface 1,765 mètres carrés, dépendant des successions de M. et M<sup>me</sup> de Charnières.

Pour plus amples renseignements, voir l'Echo Saumurois du jeudi 23 juillet, et s'adresser : 1<sup>o</sup> au greffe du Tribunal civil de première instance de Saumur où le cahier des charges est déposé, 2<sup>o</sup> à M<sup>rs</sup> SEGRIS, avoué en la même ville, rue Cendrière n<sup>o</sup> 3, poursuivant la vente, 3<sup>o</sup> à M<sup>rs</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière n<sup>o</sup> 8, colicitant.

SEGRIS avoué.

Etude de M<sup>rs</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE MAISON**

AVEC SERVITUDES COMPLÈTES, ET EN PARFAIT ÉTAT,  
Entre cour et jardin, située place Saint-Nicolas.

Le jardin de cette maison est séparé du quai Saint-Nicolas par un terrain d'une profondeur de 8 mètres, appartenant à la famille de Charnières, et en vente présentement.  
S'adresser audit notaire. (438)

**A VENDRE**

Par adjudication,  
En l'étude de M<sup>rs</sup> LEROUX, notaire à Saumur  
Le lundi 24 août 1857, heure de midi,  
**UNE MAISON,**

PROPRE AU COMMERCE,  
Située à Saumur, port Sigongne, dépendant de la succession de M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Allain, et actuellement occupée en partie par M. Moricet, négociant. Cette maison consiste en un vaste corps de bâtiment d'habitation, magasins, remises, écuries, servitudes, cour et grand jardin ayant une issue sur la rue des Capucins. (445)

Fabrique et vente en Gros de S. Quentin, 22.  
**COPAHINE**  
La Copahine Mège préparée par G. JOZEAU, ph., dont il faut toujours exiger la signature rouge couverte du timbre impérial, approuvée par l'Académie de Médecine, est si active, qu'une seule botte, en moyenne, guérit les maladies contagieuses et pâles couleurs sans nausées ni coliques. Dépôt général pharmacie des Panoramas, rue Montmartre, 151. — 4 fr. la Botte.

**POMMADE DES CHATELAINES**

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 3 FR. (286)

**AVIS AUX DARTREUX**

La belle découverte faite par M. Dumont, ph<sup>o</sup> à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TRIGÈNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Dami-court, place de la Bilange; à Angers, ph<sup>o</sup> Ménière. (320)

**A VENDRE**

1<sup>o</sup> Un BEAU CLOS de terre et vigne, avec petite MAISON et servitudes, d'une contenance de 1 hectare 64 ares 80 centiares, situé au Pont-Fouchard, à l'entrée du chemin de Saint-Florent;  
2<sup>o</sup> Une CAVE, située à Saumur, montée des Récollets.

S'adresser à M. POUZET, clerk de M<sup>rs</sup> Labiche, avoué, et mandataire de M. Mée.

Facilités pour les paiements. (433)

**A CÉDER**

DE SUITE,

UN MAGASIN DE TAPISSIER MARCHAND DE MEUBLES, Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.  
Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelle. (453)

**A CÉDER**

Pour cause de santé,

De suite ou pour la Toussaint prochaine,

Un HOTEL bien achalandé, dans un chef-lieu d'arrondissement du département.  
S'adresser au bureau du journal.

La Société-Centrale des Manutentions de France, formée au Capital de six millions, divisés en 12,000 actions de 500 francs devant produire 20 % de bénéfices annuels, est représentée à Saumur par M. PAPILLON fils, rue de l'Hôtel-Dieu, chez lequel on souscrit.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

L'étude de M<sup>rs</sup> SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n<sup>o</sup> 8, est transférée même rue, n<sup>o</sup> 3. (379)

Saumur, P. GODET, imprimeur.



AVIS. — L'extrême réserve avec laquelle l'Académie de médecine accorde son approbation aux nouveaux médicaments qui lui sont présentés n'en devient que plus significative pour ceux qui l'obtiennent.

Mais, pour que médecins et malades retirent de leur emploi les avantages qu'ils ont le droit d'en attendre, ils devront toujours s'assurer que le médicament porte bien le cachet et la signature de son inventeur. Cette précaution est le seul moyen de se garantir des contrefaçons, qui non-seulement discréditent un bon produit, mais sont le plus souvent nuisibles à la santé.

Chaque produit est accompagné d'une instruction indiquant la manière d'en faire usage.



**POUDRE PURGATIVE DE ROGÉ**

Pour préparer soi-même la Limonade purgative au citrate de magnésie.

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Médaille à l'Exposition nationale de 1849.

Médaille à l'Exposition universelle de 1855.

Cette limonade est un purgatif doux, sûr et agréable, adopté par la plupart des médecins et dont l'usage est populaire.

**PILULES DE VALLET**

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Ces pilules au carbonate ferreux inaltérable jouissent d'une grande vogue pour la guérison des pâles couleurs, des pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles ou lymphatiques.

**Perles d'Ether du Dr Clertan**

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.

Elles sont très-efficaces contre les migraines, les névralgies, les crampes d'estomac, le mal de mer, les palpitations et toutes les douleurs provenant d'une surexcitation nerveuse.

Dépôts dans les pharmacies de MM. MÉNIÈRE, à Angers; MOUSSU, à Beanfort; GUY, à Chalonnes-sur-Loire; HOSSARD, à Châteauneuf-sur-Sarthe; BONTEMPS, à Cholet; PELTIER, à Doué-la-Fontaine; DAMICOURT, à Saumur; MAUSSON, à Saint-Florent-le-Vieil.

**Huile de Foie de Morue de Berthé**

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.

L'Académie a constaté la bonté des procédés particuliers au moyen desquels M. Berthé obtient une huile brune d'une pureté irréprochable; d'après M. le professeur Trousseau, l'huile brune est la seule efficace dans le traitement des affections rachitiques, tuberculeuses et scrofuleuses.

**Pastilles et Poudre du Dr Belloc**

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Ces préparations de charbon végétal médicinal guérissent les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, les migraines et les pesanteurs d'estomac provenant de mauvaises digestions, font renaitre l'appétit, et rétablissent la liberté du ventre en détruisant la constipation.

**SEMOULE NOURIÈS**

AU PROTÉINO-PHOSPHATE-CALCIQUE.

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Médaille de l'Institut de France.

Médaille à l'Exposition universelle de 1855.

Ce nouvel aliment facilite la dentition et prévient certaines maladies qui atteignent les enfants pendant leur croissance, particulièrement les difformités.

Il convient aussi aux femmes enceintes, aux nourrices et aux convalescents.

R. DE SAINTONGE, MALADIES SECRÈTES  
No 68.  
**SAVONNÈLE DE BAUME DE COPAHU PUR**  
PARIS. GUÉRISON INFAILLIBLE RADICALE.  
Approuvée par la FACULTÉ DE PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS  
Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les plus INVÉTÉRÉS  
VADE-MECUM du D<sup>r</sup> LEBEL. Prix : 2 fr. PRÉSERVATION, Lotion lustrale. Prix : 4 fr.  
Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (409)

**A LOUER**  
Présentement,  
APPARTEMENT complet au 1<sup>er</sup>, maison SAILLAN, rue de la Tonnelle.  
S'adresser à M. CORNILLAU, charcutier, même maison.

**MAISON POLTY FRÈRES**

7. Rue Royale, à Tours, 7.

**HORLOGERIE, BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE, BIJOUX EN ALUMINIUM.**

Les plus vastes et les plus beaux magasins qui existent en France et qui rivalisent avec la capitale, tant sous le rapport de ses immenses assortiments que par ses prix modérés. — L'importance des affaires de la maison Polty, ses rapports directs avec les meilleures fabriques françaises et étrangères, les capitaux dont elle dispose, permettront toujours aux propriétaires de cet établissement d'offrir des avantages réels et des assortiments vraiment extraordinaires.  
Seuls correspondants directs de la maison CH. CHRISTOFLE et C<sup>o</sup>, pour la vente de son orfèvrerie argentée et dorée par ses nouveaux procédés. — Dépôt de l'ébénisterie d'art de la maison Tahan. — Pendules et montres de Genève et Suisse. (Garanties). (456)